**CHORALE DU TOUVET**

**Réunion de CA du mardi 30 avril 2025 à maison des associations**

***Ordre du jour*** :

1 – Rappel et organisation des concerts 2024/2025

2 – Planification des concerts pour la saison 2025/2026

3 – Compte-rendu de la réunion des associations à la mairie

4 – Proposition d’un loto en remplacement de l’opération « Bugnes »

5 – Questions diverses

Début de la réunion de CA : 19h10

Secrétaire de séance : Anne Montenot

Présents : Michel Hélin, Aude Moussy, Jean Louis Brun, Gilles Repition Preneuf, Denis Chaboud, Anne Montenot, Yvette Laforge, Valérie Franck, Béatrice Henno, Jacqueline Bigotte

Absents : Catherine Jourdain, Laurent Emery, Jean-François Coulon

**1 – Rappel et organisation des concerts 2024 2025**

* Pour cette fin de saison, il nous reste le concert à Montalieu Vercieu le 24 mai 2025.

Aude Moussy précise que les choristes doivent apporter un plat sucré ou un plat salé pour la 3ème mi-temps. Nous prévoyons de faire un cadeau au chef de chœur organisateur. Béatrice Henno s’en charge avec un budget de 20 à 25€. Notre pianiste nous accompagne. Nous avons à ce jour seulement 29 inscrits pour ce concert. Nous sommes un peu surpris par ce manque de motivation. Nous allons faire un message Whatsapp pour relancer les choristes.

* Puis il nous reste le concert du 14 juin avec les chorales de Theys et de Biviers

Leur pianiste n’est malheureusement pas du tout disponible pour répéter avec nous quelques lundis avant le concert. Aude Moussy pense que l’on peut répéter avec elle juste avant de faire le concert. Mais comme elle n’est pas sûre d’être présente, on va travailler avec une bande son en solution de secours. Nous allons également envoyer à leur pianiste un enregistrement de la chorale a capela pour qu’elle puisse se caler avec nous. Nous prévoyons un cadeau pour leur chef de chœur Luc Villemin. L’organisation avant concert sera la suivante : répétition des chorales de Theys et Biviers de17h30 à 18h30 puis notre chorale de 18h30 à 19h et de 19h à 20h répétition des chants communs pour les trois chorales.

* I Caprini va participer au festival international de chœurs d’hommes à Riquewhir les 20 et 21 juin 2025.

Toutes les dépenses sont prises en charge par les choristes I Caprini. La ville de Riquewhir verse une aide au chœur d’hommes : 25€/nuit/choriste. Le voyage reviendra à chaque choriste à environ 150€ auquel il faut ajouter le repas du samedi midi (logement 70€, trajet 50€, repas 30€). Pour le co-voiturage, Aude Moussy indique que le chauffeur ne paye pas pour compenser l’usure de la voiture. Il n’a pas encore été décidé qui prend sa voiture. Marc Borghin n’est pas sûr de participer au covoiturage.

Jean-François Coulon, Marc Jolivalt et Richard Mbata ne participeront pas à ce rassemblement. François de la chorale de Mouxy va peut-être venir renforcer le pupitre des basses.

Aude Moussy va voir si la mairie n’aurait pas des goodies à l’effigie du Touvet pour donner en cadeau aux autres chœurs. On complètera par des bouteilles de vin du Touvet « Les rutissons ». Michel Hélin se charge de les acheter. Il va en prendre deux cartons afin que l’on en ait également pour les concerts de la chorale. Le vin sera payé par la chorale.

Marc Borghin doit être adhérent à la chorale pour être couvert par l’assurance pour cette manifestation. Nous lui ferons payer une adhésion partielle comme pour les choristes qui arrivent en cours d’année au prorata du nombre de mois.

Aude Moussy propose que nous fassions réaliser des totebag à l’effigie de la chorale et des Caprini à offrir aux chefs de chœur et à vendre lors de nos concerts. Elle se renseigne sur les prix.

**2 – Planification des concerts pour la saison 2025 2026**

Nous prévoyons de faire un concert tous les deux mois dont voici les dates :

* Samedi 18 octobre 2025
* Vendredi 12 décembre 2025 concert de Noël
* Samedi 24 janvier 2026
* Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026 Foliephonie à l’espace Paul Jargot
* Samedi 6 juin 2026
* Samedi 27 juin 2026

La chorale de Valbonnay nous a invités pour la fête de la musique. Nous avons dû décliner cette invitation car les Caprini sont à Riquewhir à cette date. Nous demandons le repport au 27 juin 2025

Il nous faudrait inviter la chorale Délice Canto de Roman. Aude Moussy se charge d’appeler leur chef de chœur Ludovic. Ils sont disponibles pour le 6 juin. Nous allons appeler les chorales de Valbonnay et Vizile qui sont susceptibles de nous inviter. Le 27 juin serait possible pour nous. Nous allons inviter la chorale de St Gervais pour le 18 octobre 2025. Nous pouvons demander à la chorale de La Rochette de nous inviter le 24 janvier 2026.

Cet échéancier est susceptible d’évoluer en fonction des disponibilités des chorales.

**3 – Compte-rendu réunion des associations à la mairie du Touvet**

Lors de cette réunion, une présentation sur les subventions a été réalisée par Cécile Billard, élue en charge des associations. Elle a été suivie par une séance de questions. Yvette Laforge et Anne Montenot représentait la chorale.

Anne Montenot a évoqué notre problème de salle de répétition consécutif à l’interdiction de stationner et de circuler dans la rue de la montagne. Elle a précisé que les places de parking existantes étaient trop éloignées pour les choristes « senior » ayant des problèmes de mobilité. Nous avons rappelé que nous avons testé la salle de motricité de la maternelle. Les sièges étaient trop bas. Ce n’était que du provisoire car les enseignants y préparent des installations le lundi soir pour le lendemain. Nous avons également dit que nous avons testé la salle du rugby. Cela nous a bien dépanné mais la salle est trop petite compte-tenu de notre effectif. Lors des répétitions nous avons trop chaud. Le plafond bas procure une mauvaise acoustique et nous n’avons pas de possibilité de stockage de notre matériel.

Nous avons indiqué que finalement nous sommes retournés répéter dans la salle du collège Pierre Aiguille en nous stationnant sur le parking des professeurs situé derrière. Le problème est qu’il n’est pas éclairé lorsque nous sortons de répétition à 21h30. Cécile Billard nous a proposé d’intervenir auprès de Madame Le Proviseur qu’elle connaît bien pour voir s’ils peuvent laissé éclairé plus tard. Nous attendons une réponse à ce sujet. Cécile Billard nous a proposé la salle du PAC. Elle ne peut nous convenir car présentant le même problème de stationnement.

Nous avons demandé à Cécile Billard et à Monsieur le Maire si nous pouvions occuper la salle du Conseil en bas de la mairie. Il nous a été répondu qu’elle est très occupée par l’ensemble des intervenants de la mairie.

Nous avons informé la mairie que nous avons contacté les responsables de la salle St Didier. Ils louent leur salle 1200€/an. Nous avons précisé que cette salle nous convient en superficie et au niveau du parking. Cécile Billard a demandé à Monsieur le maire s’il ne serait pas possible de nous verser une subvention pour couvrir les frais de location. Nous attendons une réponse sur ce point.

Yvette Laforge a évoqué un autre point lors de cette réunion. La location de la salle du collège nous coûte 600€ par an. La mairie nous verse 300€ par an pour nous aider à payer. Il reste à la charge de la chorale 300€. Yvette Laforge a bien insisté sur le fait que nous sommes la seule association du Touvet pour laquelle la salle n’est pas gratuite. Cécile Billard a bien noté ce problème et va réfléchir à une solution.

Aude Moussy pense que la meilleure solution serait que nous continuons à répéter dans la salle du collège, que la mairie nous aide à hauteur de 600€ et qu’il soit trouvé une solution pour la lumière. Elle va contacter Camille Simon, responsable culture au niveau du département étant donné que le collège en dépend.

**4 – Proposition d’un loto en remplacement de l’opération « bugnes »**

* Lorsque l’on fait le bilan de l’opération « Bugnes » le bénéfice par rapport au travail fourni est finalement peu élevé :

Vente Vendredi et samedi : 1 606.01€

Achats : 188.61€  Intermarché et Netto +  240.00€ boulanger  + 188. 00€ location camion Total : 616.61€ dépenses

Bénéfice : 989.40€

* Gilles Repition Preneuf propose de faire un loto à la place des bugnes. Il nous explique à quoi cela nous engage. Il faut aller chercher des lots et en acheter (bon d’achat restaurant, electro-ménager, bouteilles de vin …). Le carton est à 4€. Une buvette est à prévoir pendant les pauses avec boissons, café, sandwich … Il faut 20 personnes pour organiser et 12 pendant le loto. Il a participé à un loto et le bénéfice a été de 5000€. Gilles Repition Preneuf va recueillir plus d’informations.
* Béatrice Henno propose de faire un sondage auprès des choristes pour voir quelles idées ils auraient pour remplacer l’opération « Bugnes ».

**4 – Questions diverses**

* Michel Hélin propose l’achat d’un kakémono pour mettre sur la scène à l’effigie de la chorale et d’I Caprini. Aude Moussy et Michel Hélin se renseignent chacun de leur côté pour obtenir des tarifs.On pourrait laisser une partie blanche en bas du kakémono pour mettre les sponsors (par aimant).
* Nous procèderons, à la rentrée, à un nouveau sondage pour voir si les choristes sont intéressés par un voyage.
* L’assemblé Générale aura lieu le dimanche 7 septembre 2025.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la réunion est close à 22h00.

Le secrétaire de séance : Anne Montenot Le Président : Michel Hélin